

Tennis à Beurepaire

Le terrain de tennis du centre Marcel Paul est maintenant en état de recevoir les amateurs de balles jaunes. Malgré quelques années sans visiteurs, le court est désormais tout à fait utilisable et fera le bonheur des beurepairais et des élèves de l'école, **à compter du 1er juillet.**

Si vous êtes intéressés par l'utilisation de ce court, faites-vous connaître en mairie. Le fonctionnement sera simple : vous vous inscrivez en mairie et vous prendrez connaissance du code d'accès au terrain (attention, ce code sera renouvelé régulièrement). Si le court est libre, vous jouerez !



Gym à Beurepaire (comité des fêtes)

La saison de gymnastique 2010-2011 s'est agréablement déroulée et l'activité sera reconduite à la rentrée en septembre. Courant août, des informations seront transmises (jour, date, heure,...) par courrier. Alors si l'idée vous séduit, venez rejoindre nos 15 adhérentes et son animatrice. A BIENTÔT.

Club des Jonquilles : avis aux amateurs

Le président du Club des Jonquilles laissera sa place à la tête de l'association à compter de la rentrée prochaine. Faute de successeur, le Club pourrait être appelé à disparaître. Si vous souhaitez vous investir et donner un peu de vos idées et de votre temps, faites-vous connaître au cours de l'été.

La mairie sera fermée du 16 au 29 août 2011.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Criquetot-l'Esneval :

lundi après-midi 14 h 00 - 18 h 00
mercredi, vendredi et samedi
9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 18 h 00

Horaires des tondeuses et engins motorisés :

du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 19 h 30
le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00
le dimanche : 10 h 00 - 12 h 00

AGENDA

Dimanche 26 juin midi
Buffet campagnard

Lundi 4 juillet, 20h00
Conseil Municipal (PLU)

Jeudi 28 juillet à 19h30
Conseil Municipal Extraordinaire

La Poste	02 35 20 11 77
Gendarmerie	02 35 27 20 17
Pompiers	18
Samu	15
Centre Anti-poison	02 35 88 44 00
Médecins les plus proches	
Dr Desnos	02 35 20 13 00
Dr Hauville	02 35 30 30 78
Pharmacie des Halles	02 35 20 71 45

Offrez vous un nouveau **look !** et confiez vous à un spécialiste
Vision
Hélène Hauzoy
5, rue de la République
76280 Gonville-la-Mallet
Tél. 02 35 13 96 90
email : general@opticien-vision.fr
www.opticien-vision.fr

PUBLI-INFORMATION

Vos vieilles paires de lunettes sont précieuses pour de nombreux sénégalais.

Depuis 2007, Vision Gonville parraine la mission « Faye de N'Diaganiao » au Sénégal.

Quand vous venez changer de lunettes, vous nous laissez vos vieilles paires et vous participez au parrainage de Vision Gonville.

Nous réparons les lunettes collectées, préparons les verres et les remettons à Arlette Harrison, notre correspondante française. Les sénégalais, qui ont pu bénéficier d'un examen de vue, recevront la paire de lunettes dont ils ont besoin.

En pensant à eux, vous leur offrez une autre Vision du monde.

Flours de Sel
Productions horticoles
Vous accueille ☎ 02 35 10 54 31
RD 111 - 76280 LA POTERIE - CAP D'ANTIFER

ISAFLORA
Isabelle PORET
ARTISAN FLEURISTE
à distance
Cadeaux
Cercueils
Mariages
Toutes Compositions Florales
Route des Loges - 76280 GONVILLE-LA-MALLET
☎ 02 35 20 73 65 - Fax 02 35 30 24 08
isabelle.poret@laposte.com

un électricien à votre service
PHILIPPE PORET
ELECTRICITE GENERALE
Plomberie
76280 BEUREPAIRE
☎ philippe.poret@wanadoo.fr
06.18.09.90.11
02.35.28.90.98

Un printemps à Beurepaire



Printemps
2011

N°12

Le maire et les adjoints
(astreintes week-end affichées en mairie)
Grégoire MICAUX: 02 35 29 99 08 - 06 81 57 05 43
Sylvie LEMESLE: 02 35 27 16 11 - 06 85 97 90 30
Stéphane de CHANTELOUP: 02 35 10 54 28 - 06 37 51 66 37
Carol GONDOUIN: 02 35 30 82 79 - 06 08 56 81 12

BUDGET COMMUNAL

Comme l'année dernière, l'équipe municipale a décidé de publier le budget communal.

Vous trouverez donc dans ce journal une page complète consacrée aux finances communales. Vous pourrez ainsi avoir une idée précise des ressources dont nous disposons et vous pourrez également découvrir les principaux postes de dépense.

La gestion budgétaire d'une commune comme Beurepaire reste un exercice délicat. De nombreux choix sont à faire en fonction des priorités.

Si vous souhaitez des précisions ou si vous avez des questions sur ce budget, rendez-vous en mairie.

Samedi 11 juin, Frédéric Morisse, conseiller municipal, et Céline Dehais ensoleillaient Beurepaire lors d'un mariage très attendu et très réussi. Famille, amis et élus étaient venus nombreux pour assister à cette journée de fête, ponctuée par un discours mémorable de Grégoire Micaux. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



Mairie de Beurepaire

Tél-Fax 02 35 27 01 17 - www.mairie-beurepaire.com - courriel : mairiebeurepaire@wanadoo.fr
Permanences mardi 9 h 00 - 12 h 00 / jeudi 17 h 30 - 19 h 00

Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai dernier, la cérémonie commémorative de l'armistice 1945 a une fois encore permis de réunir jeunes et moins jeunes autour d'un même devoir de souvenir. En présence de l'équipe municipale et d'habitants de la commune, une gerbe fût déposée au pied du Monument aux Morts et s'en suivirent discours, Sonnerie aux Morts et instant de recueillement.



Gonnevillaise



Le 29 mai dernier sur les routes de Beaurepaire, marcheurs et coureurs de la Gonnevillaise avaient investi les lieux, appréciant au passage un parcours aussi agréable que sélectif. Quelques visages familiers ont été aperçus, parmi lesquels Philippe Delalandre, premier marcheur Beaurepairais et membre de l'équipe municipale. Bravo aux compétiteurs pour leurs prestations, merci aux habitants

pour leurs encouragements et leur respect des restrictions de circulation, à quelques récalcitrants près.

Tri sélectif

Le tri sélectif connaît un succès grandissant. Les Beaurepairais montrent l'exemple. Il faut préciser que dorénavant les agents chargés du ramassage des ordures ménagères le lundi seront de plus en plus vigilants et ne prendront plus tout ce qui peut être recyclable. Les flyers et avertissements distribués dans vos boîtes aux lettres sont assez informatifs et explicites en ce domaine. Félicitations pour vos gestes citoyens, respectueux de notre environnement !

CODAH

Depuis la décision du Préfet de vouloir intégrer la Communauté de communes de Criquetot l'Esneval à la Codah, la commune de Beaurepaire dispose de trois mois pour donner son avis. N'ayant pas encore tous les éléments nécessaires pour prendre position, vos élus ont décidé de se réunir en conseil municipal extraordinaire le Jeudi 28 juillet à 19h30.

Concert

Le réfectoire du Centre Marcel Paul accueillait l'Harmonie de Gonnevillaise en ce 17 juin. Les Beaurepairais ont une fois encore répondu présent et sont venus nombreux apprécier les morceaux magnifiquement interprétés. Une soirée réussie et qui en appelle d'autres. Il faut souligner que l'Harmonie de Gonnevillaise,



composée uniquement d'amateurs éclairés, est régulièrement récompensée pour la qualité de ses prestations.



Etat civil - Mariage

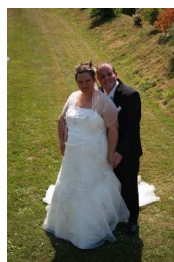
Le printemps a vu naître deux petites beaurepairaises à qui nous souhaitons la bienvenue :

Lison AUBOURG, née le 23 mars 2011 (Laurent AUBOURG et Virginie LESUEUR)

Lina GROULT DEPERROIS, née le 12 mai 2011 (Sébastien GROULT et Nathalie DEPERROIS).

Nous adressons également tous nos vœux de bonheur à Johnny GEBERT et Virginie SAVALLE qui se sont unis à Beaurepaire le 21 mai dernier.

Enfin, nos pensées vont aux familles de Bernard BELLAIS, décédé le 13 juin, et Françoise CABOT, doyenne de Beaurepaire, décédée ce printemps à l'âge de 102 ans.



Spécial budget municipal

Le Conseil Municipal est heureux de vous présenter un condensé des comptes de la commune. Le compte administratif de l'année 2010 se présente à l'identique du compte de gestion établi par la trésorerie principale de Criquetot l'Esneval.

D'une manière générale, le solde positif de **55.304,15 euros** (total fonctionnement (+) total investissement (-) le reste à réaliser) est le résultat d'une gestion contrôlée qui nous permet d'envisager, en toute sérénité, les investissements futurs.

Budget de fonctionnement 2010

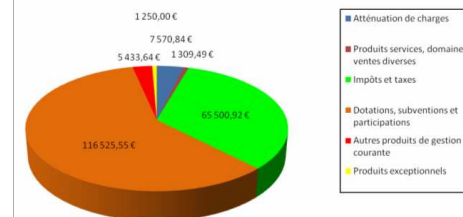
Dépenses : 164.230,19 euros

Recettes : 197.590,44 euros
(+excédent 2009 reporté : 94.839,59 euros)

Répartitions des dépenses de fonctionnement 2010



Répartitions des recettes de fonctionnement 2010

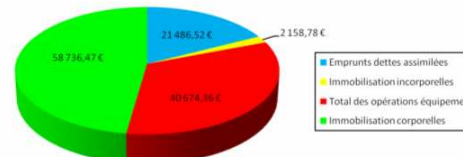


Budget d'investissement 2010

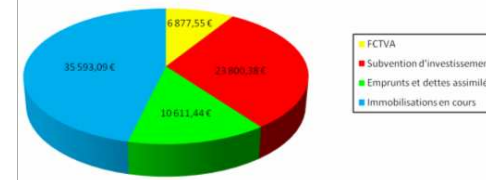
Dépenses : 123.056,13 euros

Recettes : 76.882,46 euros
(+excédent 2009 reporté : 5.088,42 euros)

Répartitions des dépenses d'investissements 2010



Répartitions des recettes d'investissement 2010



Des subventions ont été attribuées :

Coopérative scolaire de l'école de Beaurepaire : 1 700 €. Comité des fêtes de Beaurepaire : 660 €. Société musicale de Gonnevillaise la Mallet : 305 €. U S Cap de Caux : 330 €. Course « la Gonnevillaise » : 250 €. Club de Tennis de Turretot : 330 €

Les projets d'investissements pour l'année 2011 :

Finalisation du PLU, 24^{ème} tranche éclairage public, 23^{ème} tranche éclairage public, achat micro-tracteur et accessoires, mise en conformité de l'alarme incendie dans les classes de l'école, mise en conformité contre incendie dans l'église, alimentation en eau et électricité dans le bâtiment dans la cour de la mairie, sécurisation par panneaux de signalisation temporaire de travaux, remplacement poste informatique à la mairie, travaux de plomberie à l'école.

Sont en cours, deux emprunts, un lorsque la commune a fait l'acquisition de la propriété de M. et Mme Lebrun en 2002, il se clôturera en 2016. L'autre pour l'aménagement et l'extension de la nouvelle mairie en 2004, il se clôturera en 2014. Les annuités s'élèvent à 23863,85 €/an sur le budget.